

REDACATION : ROUBAIX, rue de la Concordie, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 651) TOURCOING, rue Verte 53 (Téléphone 1570)

SIEGE ADMINISTRATIF : Rue de Béthune, 27 à Lille (Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

LE JOURNAL DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :

ANNONCES : 0 fr. 35 la ligne
RECLAMES : 0 fr. 50
FAITS DIVERS : 0 fr. 75
LOCALES : 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal à Paris, dans nos bureaux 9, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570 A LILLE : N° 97

ELECTION SÉNATORIALE DU NORD

Scrutin du 21 Juin 1908

CANDIDAT DU CONGRÈS RÉPUBLICAIN DÉPARTEMENTAL



M. Henry SCULFORT

Ancien président du Conseil général du Nord. — Président honoraire de la Chambre de commerce d'Avesnes

M. Henry Sculfort, candidat du Congrès républicain départemental à l'élection sénatoriale de dimanche prochain, est né à Maubeuge, le 10 novembre 1824. Il est donc âgé de soixante-trois ans. Sa famille était elle-même établie dans le pays depuis toujours. Et toute sa vie industrielle, toute sa carrière administrative et politique se sont écoulées dans ce département du Nord qui lui a vu naître, grandir et influencer en notoriété, et où son nom, depuis de nombreuses années déjà, est universellement connu et respecté.

C'est un enfant du Nord dans toute la force du terme, un de ceux dont nos concitoyens s'honorent le plus, et que le Parti républicain place au nombre de ses chefs les plus valeureux et les plus éminents.

M. Henry Sculfort ne se destinait pas tout d'abord à l'industrie. Il fit des études à la Faculté de Paris et entra à l'École des Chartes. La mort inopinée de son frère, élève à l'École centrale, donna à sa vie une direction nouvelle : il fut placé, nous dit un de ses biographes, à la tête d'une importante fondation que, grâce à son entente des affaires, à ses qualités d'administrateur, à son don d'initiative, à sa réputation de haute probité, il a su faire continuellement prospérer.

Dès les dernières années de l'Empire, comme le rapportait au Congrès, M. Sculfort, est autre vétéran des luttes républicaines et démocratiques. M. Henry Sculfort, à peine âgé d'une vingtaine d'années, s'entraînait avec ardeur dans ce phalange d'hommes jeunes et intrépides qui marchèrent hardiment à l'assaut du régime néfaste. Après Sedan, avec Sandrart devenu son ami, Sculfort proclamait la République dans l'arrondissement d'Avesnes. Il fut nommé, le 4 septembre, à l'âge de vingt-cinq ans et quatre mois, adjoint au maire de Maubeuge.

L'Assemblée nationale est réunie. Elle travaille au rétablissement de la monarchie, renverse M. Thiers et appelle le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République.

Sculfort est un de ces vaillants qui, sous la direction de Gambetta, à Paris, et de Testelin, dans le Nord, ont soutenu le gouvernement d'Ordre moral et défendent la République. Quatre ans après, en 1877, quand le maréchal de Mac-Mahon fait son coup d'Etat, dissout la Chambre, et menace nos institutions, il est encore sur la brèche, luttant, avec les 363, pour la démocratie et pour la liberté.

En 1880, ses concitoyens de Maubeuge l'envoient siéger au Conseil général. Dès son entrée dans notre assemblée départementale (nous citons encore M. Sandrart), à sa haute culture intellectuelle, sa largeur de vues, sa rapidité de conception, sa fermeté d'opinions le mettent en évidence et il devient bientôt le porte-drapeau habituel de notre parti dans les cas les plus importants, par exemple dans cette question si brûlante et si importante pour l'avenir de

OPINIONS

L'Allemagne et l'Europe

Des nouvelles arrivent de Berlin qui donnent à croire, de la part de l'Allemagne, à un mouvement de mauvaise humeur. Un premier télégramme, publié dans les journaux de lundi matin, reproduisait une allocution militaire de l'empereur, faisant allusion à une guerre possible. Un second télégramme, publié le soir du même jour et reproduisant une conversation avec un haut fonctionnaire de la chancellerie, refusait de démentir ou de confirmer l'allocution de l'empereur et ajoutait : « Si l'empereur a tenu ce langage, il ne fait qu'exprimer l'opinion de tous les Allemands. Nous ne pensons pas qu'une nouvelle triple ait été formée à Reval. Nous ne pensons pas que l'Allemagne ait des desseins agressifs contre l'Allemagne. Si on voulait nous reléguer au second plan, nous n'aliénerions pas pour l'épée qu'on nous ait traités en quantité négligeable. Notre opinion est de voir venir, aussi bien pour la Macédoine que pour le Maroc. »

Je ne sais si cette manifestation produira grand effet. L'Allemagne a un peu abusé, depuis cinq ans, de ce procédé comminatoire, et tout bluff s'en est durci. Dans le cas présent, l'opinion française peut considérer cet aversissement à mots couverts avec un sang-froid parfait. Ce qui, à ma connaissance, inquiète actuellement l'Allemagne, c'est uniquement l'affaire de Macédoine. On craint à Berlin que l'accord, certain maintenant, de l'Angleterre et de la Russie sur cette question, ne soit l'origine d'un programme de réformes auquel l'Allemagne, par suite de ses relations intimes avec la Turquie, pourrait difficilement résister. C'est pour cela que, dans la communication que je viens de résumer, le représentant de la chancellerie exprime l'espoir qu'on tiendra compte à Londres et à Pétersbourg de la nécessité de maintenir le concert européen.

La France, qui n'a pas d'intérêts politiques directs en Turquie, pourra se contenter d'observer et de se tenir en dehors de ce qui est dans les intentions de M. Pichon et de travailler, toutefois, à ne pas avoir de personne d'imposer un tel concert. On peut se rappeler d'ailleurs que, si, depuis dix ans, le concert européen en Turquie a été quelquefois rompu, c'est toujours parce que l'Allemagne est sortie. Cela est toujours notamment au moment de l'affaire de Crète. Cela est aussi arrivé lors de la manifestation navale dont l'augmentation des droits de douanes a été l'occasion, il y a deux ans.

Sur un autre point, la déclaration du gouvernement allemand est difficilement acceptable. En disant « Je ne crois pas à la formation d'une nouvelle triple et par conséquent l'Allemagne ne boudera pas », il a l'air de sous-entendre que, si, un jour ou l'autre, une telle combinaison se formait, l'Allemagne devrait nécessairement « boudger ». C'est là un sinistre point de vue que l'Allemagne n'aurait pas le droit de soutenir, que ce soit le gouvernement allemand ou tout autre, peut-il prétendre interdire à d'autres puissances de former des engagements pacifiques ? Comment, surtout à Berlin, peut-on insinuer que la constitution d'une triple alliance n'est qu'un jeu diplomatique, alors que c'est l'Allemagne la première qui a constitué une alliance de ce genre, pesant ainsi sur l'équilibre de l'Europe, d'un poids sans contre-partie ? Comment enfin l'Allemagne s'obstine-t-elle à parler de son isolement alors que l'autre triple, la première, le second, et le troisième ont été formés, et que l'Allemagne, n'a point cessé d'exister et que, par conséquent, si une combinaison de ce genre venait à naître, il y aurait, purement et simplement, égalité de groupements ?

Off a raison de dire qu'il n'est pas actuellement question de nouer une nouvelle triple alliance entre l'Angleterre, la Russie et la France. La France, tant que l'Angleterre n'aura pas d'armée de terre, n'a aucun intérêt à entrer dans une combinaison de ce genre. Mais puisque nous sommes amenés à considérer l'avenir, il importe de faire ressortir, maintenant, que la conclusion de cette alliance ou de toute autre serait parfaitement légitime et que la prétention allemande de la considérer comme un acte agressif, est de tous points injustifiée.

Il n'y a pas de puissance au monde qui puisse prétendre imposer à d'autres ses lois et leur lier les mains diplomatiquement. Napoléon avait essayé. Cela ne lui a pas réussi. Cela réussira-t-il moins encore à quiconque tenterait dans l'avenir de ressusciter cette insolente domination. En ce qui touche le présent, on n'a perçu que de difficiles insolubles. N'importe que le Maroc, ni l'affaire de Macédoine ne sont impossibles à régler, pourvu qu'on les traite dans un esprit de bonne foi et de bonne volonté. Cet esprit est celui dont le gouvernement français est réputé à s'inspirer. Nos suggestions n'ont inspiré, au même degré, tous les autres Cabinets.

Georges ROBERT.

LA PRESSE EUROPEENNE

Les déclarations de M. Pichon

LA PRESSE ALLEMANDE
Le Lokal Anzeiger (gouvernemental) : C'est avec une extraordinaire fermeté que le chef de la politique extérieure française a exposé le caractère pacifique des alliances et amitiés contractées en ces dernières années par la France, avec le concours de l'Angleterre, dans le dessein de fortifier sa situation internationale.

LA PRESSE AUTRICHIENNE
Le Neue Prece : Les discours de M. Pichon produira une grande sensation par suite de ses assurances pacifiques. Le chef de la politique étrangère veut dissiper tous les bruits qui courent et tous les sentiments d'insécurité qui régiment à la suite de l'entrevue de Reval. Le ministre a senti le besoin de parler d'une façon formelle, ce qui sera admis de tout le monde.

LA PRESSE ITALIENNE
Le Giornale d'Italia : M. Pichon, tout en ayant l'air de répondre aux adversaires de sa politique qui l'ont accusé de mépris de France dans un plus grand embarras que ne le sont M. Delcassé, a, en réalité, répondu aux préoccupations de Guillaume II.

La Presse italienne conclut le journal toute l'Europe.

La Politique

Le gouvernement allemand a fait démentir les paroles prononcées, disaient-ils, par l'empereur Guillaume, et auxquelles les organisateurs des campagnes allemandes s'appuyaient pour donner un sens belliqueux et menaçant.

Le démenti allemand ne fait que renouveler celui du 'Petit Parisien', publié dès le 8 juin, et qui s'appuyait sur des renseignements puisés à des sources dignes de confiance, ainsi que l'écho de Paris et le 'Petit' le confirment mercredi dernier.

Henry JAGOT.

L'AMI DE SOLEILLAND

Celui qui avait été le compagnon de cellule du satyre et chargé de tuer Mme Soleilland, a été arrêté, pour interdiction de séjour. Il venait de Lille

Paris, 18 juin. — Bien que l'affaire Soleilland soit vieille de plus d'un an, le souvenir en est encore assés présent à l'esprit de tous, pour que le fait suivant qui s'y rattache mérite d'être relaté. L'inspecteur Camille, du commissariat de police de la Chaussée d'Antin, rencontré, aux abords de l'Opéra, un individu dont les allures d'insolent le professionnel du vagabondage. Il le pria de lui montrer ses papiers. Celui-ci était au nom d'Henri Gavarry. Agé de quarante-quatre ans, venant de Lille, l'homme n'était autre que l'ancien compagnon de cellule de Soleilland.

Comme il est frappé d'interdiction de séjour, l'inspecteur conduisit immédiatement Henri Gavarry au commissariat.

M. Tanguy reconnut bien le prisonnier, celui-ci, dont les poches étaient bourrées de coupures de journaux, racontant les diverses phases de l'affaire Soleilland et de nombreux portraits du criminel, racontant au magistrat, sans même qu'il lui eût demandé, dans quelle circonstance, avait été décerné le mandat de séjour. Non sans que, fierté, l'interdit de séjour rappela également à l'ancien compagnon de cellule de Soleilland.

Malgré ces réminiscences quelque peu inquiétantes, Henri Gavarry a été écondu.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

Une peine en déditement, âgé de trente-deux ans, Elmer Nelson, s'étant permis de faire sa chambre à coucher de la rue de Valenciennes, le propriétaire est tombé. Il est allé à l'hôpital dans un état grave.

FRANCE
« A Nice (Pyrenées-Orientales), des voleurs ont procédé au cambriolage de l'église. Les objets et autres objets de culte ont été ravotés. Sur les lieux, on a trouvé de fortes cordes enroulées de charbon qui avait servi à fracturer le toit. »

ETRANGER
« Le prince Napoléon Murat, capitaine dans le régiment de la garde impériale russe, qui fut déshonoré un jour par son oncle, le roi des Français, Pierre, pour des motifs d'ordre militaire, vient d'être mis à la retraite par ordre du ministre de la guerre. »

« Le ministre de l'instruction publique de France, qui vient d'arriver à Paris, a été reçu par le ministre de l'instruction publique de la République. Ce ministre a été reçu par le ministre de l'instruction publique de la République. »

LES RÉFORMES CHINOISES

Deux fortes bandes de réformistes, trompés sur la surveillance sur la frontière, ont pénétré sur le territoire de Loukyou au lieu d'être arrêtés par les autorités locales, intimidant la population.

Des forces ont été mobilisées pour la dispersion ou la reddition et le désarmement des bandes.

Le résident supérieur au Tonkin est allé dans la baie d'Along faire choix de file où seront internés quelques centaines d'immigrés réformistes en attendant leur expulsion.

Les réformistes chinois rembourseront les frais ultérieurement.

Echo de la guerre russo-japonaise

L'AFFAIRE DES PARE-BALLES

Brest, 18 juin. — Le tribunal civil a rendu son jugement dans le procès intenté par le gouvernement russe à MM. Hesloin et Simonet ; le gouvernement russe réclamait la restitution d'un contrat se montant à cinq millions, contrat par lequel ces industriels devaient lui fournir 100.000 cuirasses pare-balles. Cela néanmoins, au temps de la guerre russo-japonaise.

Le gouvernement russe est débotté de sa demande ; il est tenu d'exécuter son contrat. Si, dans le courant de quinze jours, après la notification du jugement, MM. Hesloin et Simonet ne peuvent pas fournir les 100.000 cuirasses pare-balles, le contrat sera résilié et les industriels condamnés à payer 18.000 francs. Ils ont déjà touché 18.000 francs. Ils répondent que les 100.000 cuirasses pare-balles sont prêtes à être livrées.

LA FIANCÉE DU FOU

Par Claire de NESTE

l'auteur si justement célèbre de tant d'œuvres dramatiques.

Entre temps ils seront amusés par les joyeux types de tritons, croqués sur le vil Tavorat marron, Oscar Pancoate, et sa complice et amie, la bretonne, la Reine.

Rire et les larmes, voilà ce que provoque d'un bout à l'autre

LA FIANCÉE DU FOU